

Centre de formation des pompiers de Bruxelles

CERTIFICAT DE SAUVEUR

La Commission d'examen du Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles - Capitale certifie que Monsieur **LEEMANS David**, né à Etterbeek, le 31 janvier 1980, a suivi le cours de formation théorique et pratique d'équipier sauveteur en milieu périlleux dispensé par les instructeurs du R.I.S.C. du S.I.A.M.U. de la Région de Bruxelles - Capitale, session 2010 et qu'il a subi avec « Distinction », l'examen sur les matières suivantes :

Les noeuds complémentaires, les caractéristiques du matériel collectif, le travail en binôme, la sécurisation d'un site, les amarrages, les moufages, les manœuvres de sauvetage, les procédures radio, les techniques de réchappe et le parcours de condition physique spécifique.

Il lui est, en conséquence, délivré le certificat de sauveteur en milieu périlleux du S.I.A.M.U. de la Région de Bruxelles - Capitale.

Bruxelles, le 21 mai 2010


Le Directeur,
H. Devijver